

Emmanuel MAUREL



DÉPUTÉ EUROPÉEN
Région Ouest



SOMMAIRE

- P1 - Editorial
- P2 et P3 - Commission INTA et traité transatlantique
- P4 - Commission ECON
- P5 - Commission TAXE
- P6 - Mon soutien à Syriza et au peuple grec
- P7 - S'ouvrir à l'immigration, contribuer au développement
- P8 : En circonscription

Pour me contacter au Parlement européen

Bruxelles – 60 rue Wiertz ASP
14G209 1047 Bruxelles, Belgique
tél. : +32 (0)2.284.57.47

Strasbourg – Avenue de l'Europe
LOW T08 010 67 000 Strasbourg
tél. : +33 (0)3.88.17.57.47

Pour recevoir ma lettre d'information électronique, inscrivez-vous sur mon site emmanuelmaurel.eu

1 an de combats européens

Chers amis, chers camarades,

Après plus d'une année de mandat, j'ai souhaité à travers ce compte-rendu vous donner un aperçu de mon travail au sein du Parlement au cours d'une législature animée par des débats déterminants pour l'avenir de l'UE. Les événements récents, de la crise des migrants en Méditerranée à la situation de la Grèce, en passant par les négociations du traité de libre-échange transatlantique, nous rappellent à quel point les enjeux européens actuels requièrent notre vigilance et notre engagement. C'est un combat quotidien que je m'efforce de mener en tant que parlementaire.

Aujourd'hui, la conception que nous nous faisons de l'Union est en cause : censée être un espace de solidarité entre les peuples, elle semble parfois se résumer, au contraire, à l'imposition aveugle de règles libérales absurdes et inefficaces. Pour ma part, ce sont les principes de notre campagne électorale « Choisir notre Europe » du printemps 2014 qui continuent de guider mon action à Bruxelles et Strasbourg.

Comme vous pourrez le voir dans ces pages, mon activité est restée soutenue au sein de la commission INTA. J'y demeure, comme mes collègues de la Délégation socialiste française particulièrement déterminé face aux risques que le traité de libre-échange UE/États-Unis (TTIP/TAFTA) fait peser sur la souveraineté des États européens, sur les droits des travailleurs et des consommateurs.

Au-delà, je me suis investi sur de nombreux sujets, dont plusieurs à la suite de demandes reçues lors des nombreuses visites de terrain que j'ai tenu à effectuer dans l'Ouest. J'entends naturellement les poursuivre, mais aussi accueillir prochainement au Parlement des groupes de notre circonscription.

Ce document ne prétend évidemment pas à l'exhaustivité et vous pouvez retrouver tout au long de l'année mon actualité parlementaire sur mon site emmanuelmaurel.eu où il vous est également possible de me contacter et de vous abonner à ma lettre d'information.

Amitiés socialistes,

Emmanuel MAUREL ■

Suivez mon activité

INTA »



LA COMMISSION INTA Commerce international

La commission est compétente pour les questions ayant trait à la définition, à la mise en œuvre et au contrôle de la politique commerciale de l'UE et de ses relations économiques extérieures.

Le Parlement joue désormais un rôle important dans ce domaine puisque la législation commerciale et les accords commerciaux internationaux ne peuvent être appliqués qu'avec son accord.

Je suis donc notamment au sein de cette commission les négociations de libre-échange transatlantiques avec le Canada (CETA) et les États-Unis (TTIP) mais aussi l'Accord sur le commerce des services (TISA).

Je suis également attentif aux négociations entre l'Union et les pays avec lesquels la France entretient des liens forts. A ce titre, j'ai été désigné par le groupe responsable du suivi des négociations commerciales avec le Maghreb et le Machrek.

Commission INTA : mon combat contre les méga-accords commerciaux et pour le juste-échange

Dès mes premiers jours au sein du Parlement européen, je me suis efforcé de relayer les inquiétudes légitimes des citoyens et de la société civile face à la politique de l'Union européenne qui consiste à multiplier les méga-accords commerciaux (voir encadrés). Cela vaut non seulement pour les Traités transatlantiques avec les États-Unis (TTIP) et le Canada (CETA), mais aussi pour l'Accord sur le commerce des services (TISA). Ce faisant, je suis parvenu à alerter à plusieurs reprises la Commission européenne - chargée de mener à bien ces négociations - sur les dangers relatifs à de tels accords. Au nom de bénéfices économiques à la fois hypothétiques et inéquitabement répartis, les négociateurs semblent prêts à piétiner certains de nos choix de société démocratiquement construits.

C'est pourquoi j'ai demandé à la Commission, par le biais d'une question écrite, de réouvrir les négociations de l'accord CETA qui comporte un dangereux mécanisme privé de règlement des différends entre investisseurs et États. Compte tenu de l'espionnage à grande échelle réalisé par les États-Unis sur les citoyens européens, j'ai également demandé à la Commission d'exclure les flux de données personnelles du champ des négociations des accords TISA et TTIP.

En parallèle, je me suis battu pour que le respect des droits humains et sociaux prime systématiquement sur le profit de certaines multinationales peu scrupuleuses.

“ Au nom de bénéfices économiques à la fois hypothétiques et inéquitabement répartis, les négociateurs semblent prêts à piétiner certains de nos choix de société démocratiquement construits ”

C'est dans cette optique que j'ai cosigné une résolution en commémoration de l'anniversaire de l'effondrement de l'immeuble du Rana Plaza, au Bangladesh, qui a fait des milliers de victimes parmi les ouvriers employés par des grandes marques de l'habillement.

J'ai également soutenu l'introduction d'un devoir d'approvisionnement responsable pour les entreprises impliquées dans le commerce de minerais issus de zones de conflit, ce afin de mettre fin à la tragédie des «minerais de sang». Pendant les quatre prochaines années, je continuerai à me battre aux côtés de mes collègues socialistes européens pour progresser vers le juste-échange dans les relations commerciales.

TTIP, TAFTA, PTCI, GMT, CETA, AECG, TISA, ACS... DES SIGLES DIFFÉRENTS, UNE MÊME RÉALITÉ

Les institutions européennes sont friandes d'acronymes, encore plus lorsqu'il s'agit d'accords commerciaux. Les sigles TTIP, PTCI, TAFTA et GMT renvoient au Traité commercial en cours de négociation avec les États-Unis. Les acronymes CETA et AECG font référence à l'accord transatlantique avec le Canada. De leur côté, TISA et ACS s'appliquent à l'Accord sur le commerce des services, qui sera à l'agenda du Parlement à la rentrée prochaine.



Commission INTA : zoom sur les négociations du Traité transatlantique (TTIP)



Mon principal cheval de bataille, au cours de cette première année de mandat, a été de m'impliquer dans les discussions autour de la résolution du Parlement sur le Traité transatlantique (TTIP).

Mon action a été double : interpeler les négociateurs sur les dangers de cet accord, et informer les citoyens sur le contenu des négociations, qui se tiennent systématiquement à huis-clos. J'ai pu notamment interroger à plusieurs reprises la

commissaire Malmström sur sa volonté obstinée d'introduire coûte que coûte un système d'ISDS dans le Traité transatlantique (voir encadré). J'ai également contribué à alerter l'opinion en produisant de nombreux textes destinés à démontrer combien ce Traité, dont je conteste l'opportunité même, constitue de surcroît une menace pour nos services publics, nos normes sociales, sanitaires et environnementales.

Puisque la résolution du Parlement européen, malgré les amendements que j'avais soumis, n'est pas parvenue à introduire suffisamment de garde-fous pour prévenir ces risques, je m'y suis opposé, à la fois en commission INTA et en session plénière.

TRAITÉ TRANSATLANTIQUE, DES DANGERS BIEN RÉELS POUR DES BÉNÉFICES ÉCONOMIQUES CONTESTABLES

Pour défendre le bien-fondé du TTIP, la Commission européenne se fonde sur des estimations réalisées par le Centre for Economic Policy Research, un think tank dont l'indépendance a été contestée à plusieurs reprises. À l'échelle européenne, et à un horizon plus ou moins lointain, elle promet une augmentation annuelle du revenu des ménages de 545€. Cependant, plusieurs études contradictoires révèlent que la conclusion du TTIP provoquerait des pertes économiques nettes dans la majorité des pays européens, dont la France. À cet égard, il est sage de se rappeler que la signature de l'Accords de libre-échange nord-américain (ALENA), censé s'accompagner de la création de 20 millions d'emplois aux États-Unis, en avait finalement détruit 900 000.

AU CŒUR DES DÉBATS, L'ISDS

C'est le nom donné aux mécanismes d'arbitrage privé, établis par des accords commerciaux internationaux pour régler les différends entre un investisseur et un État. Il s'agit ni plus ni moins d'une forme de justice privée, parallèle et supranationale, qui permet à une entreprise multinationale de demander des compensations financières à un État si elle s'estime lésée par une de ses décisions, parfois au seul motif d'une atteinte à ses profits futurs. C'est ainsi que le géant du tabac Philip Morris a pu poursuivre en justice le gouvernement australien, coupable à ses yeux d'avoir introduit une loi sur les paquets de cigarettes neutres. Interrogés par une consultation publique, 97% des 150 000 citoyens européens à s'être manifestés se sont montrés hostiles à l'introduction d'un ISDS dans le TTIP.

ECON »



LA COMMISSION ECON

Affaires économiques et monétaires

Cette commission parlementaire est compétente pour se prononcer sur la mise en œuvre et le contrôle de la politique commerciale de l'UE.

Le Parlement européen joue désormais un rôle fondamental dans le domaine commercial puisque les accords internationaux ne peuvent entrer en vigueur sans son accord, ce qui lui confère un quasi-droit de veto.

Je m'emploie à peser sur la négociation des grands traités commerciaux, puisque ceux-ci auront des conséquences directes sur la vie quotidienne des citoyens européens.

J'ai été également désigné par le groupe socialiste et démocrate (S&D) pour assurer le suivi des négociations entre l'Union et les pays du Maghreb et du Machrek, régions avec lesquelles la France entretient des liens forts.

Commission ECON : mon engagement pour une gouvernance économique démocratique et une finance régulée

Comme socialiste, je me fixe deux objectifs: la réorientation des politiques de l'Union vers davantage de relance économique et de contrôle démocratique, et l'encadrement de la finance.

L'incroyable imbroglio autour du déblocage d'un nouveau plan d'aide à la Grèce, en juillet 2015, a achevé de mettre en exergue la nécessité d'un changement radical du cadre de gouvernance économique de l'Union européenne et de la zone euro.

“ Ce qui s'impose, c'est une réorientation profonde des politiques macroéconomiques de l'UE vers davantage de relance et d'investissement ”

Pourtant, la version finale du rapport des cinq présidents des institutions européennes (Commission, Conseil européen, Parlement, Eurogroupe, Banque centrale européenne) sur l'amélioration de l'Union économique et monétaire (UEM) a désespérément brillé par son manque d'ambition. Je le regrette car j'avais déposé une série d'amendements à la position du groupe socialiste et démocrate au Parlement européen, afin de rendre plus démocratique la gouvernance économique de l'UEM. Surtout, ce qui s'impose, c'est une réorientation profonde des politiques macroéconomiques de l'UE vers davantage de relance et d'investissement.

Si j'ai salué le signal envoyé par le plan d'investissement de 315 milliards d'euros de la Commission européenne (dit «Plan Juncker»), j'ai pointé à plusieurs reprises sa

timidité: le plan, constitué principalement d'un fonds de garantie, ne mobilise pratiquement pas d'argent frais. La réorientation que j'appelle de mes vœux suppose enfin que l'UE cesse d'imposer une discipline budgétaire aveugle aux États membres, c'est pourquoi j'ai interrogé la Commission européenne sur son refus obstiné de s'engager en faveur d'une restructuration des dettes souveraines insoutenables, au mépris des préconisations de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED).

En parallèle, j'ai exercé mon devoir de vigilance pour faire en sorte que les services financiers fassent l'objet d'une meilleure régulation. Par exemple, sur le projet d'Union pour un marché des capitaux (UMC), j'ai proposé des amendements destinés à éviter que le texte voté par le Parlement européen ouvre la voie à une multiplication des fonds de pension risqués, ou à une relance aveugle de la titrisation.



Enfin, dans le cadre du projet de réforme structurelle des banques, j'ai fortement soutenu une séparation rigide des activités bancaires, au sein de mon groupe politique comme en commission ECON.

Commission TAXE : pour en finir avec l'optimisation fiscale agressive des multinationales

L'évasion fiscale et l'optimisation fiscale agressive des multinationales, bien aidées par certains cabinets de consulting (les « Big Four ») et certaines administrations complaisantes, représentent un manque à gagner de 1000 milliards d'euros pour les finances publiques de l'Union européenne. C'est cinq fois le déficit public cumulé des États-membres. Dans ce contexte alarmant, la commission spéciale TAXE a organisé une série d'auditions (de responsables politiques, de représentants de cabinets de conseil, d'ONG, de syndicats et de trop rares multinationales) pour comprendre les ressorts de la situation actuelle.

J'ai apporté ma pierre à cet édifice en présentant devant mes collègues socialistes de la commission TAXE la situation de l'optimisation fiscale en France : j'y ai à la fois identifié des problèmes persistants et de possibles sources d'inspiration pour les autres pays de l'Union.

Car les solutions existent. Invité à clôturer un colloque sur l'évasion fiscale organisé au Sénat par Marie-

Noëlle Lienemann, j'ai avancé six propositions concrètes pour combattre réellement ce fléau à l'échelle européenne et internationale. Sur tous ces points, même si les lignes ont récemment bougé en Europe, le plan d'action présenté par la Commission européenne au mois de juillet s'arrête au milieu du gué. Je plaide pour l'instauration d'une véritable assiette commune consolidée, et surtout obligatoire, d'impôt sur les sociétés (Accis), la publicisation de la comptabilité pays par pays des multinationales, ou encore la généralisation de l'abus de droit en matière fiscale. Mais rien ne sera possible sans une rupture totale avec le paradigme austéritaire qui a amputé les administrations fiscales nationales d'une bonne partie de leur personnel et de leurs ressources. Enfin, l'affaire Luxleaks et les discussions autour de la directive secret des affaires, votée au Parlement européen dans les prochains mois, ont démontré la nécessité de protéger les lanceurs d'alerte, présents et futurs. C'est dans cette direction que j'entends contribuer à la résolution du Parlement européen.

« TAXE »



COMMISSION SPÉCIALE TAXE

La commission spéciale TAXE a été constituée à la suite des révélations survenues dans le cadre de l'affaire Luxleaks. Il faut regretter qu'il ne s'agisse que d'une commission spéciale : une commission d'enquête, comme je le souhaitais, aurait permis aux parlementaires de convoquer de manière obligatoire un certain nombre d'acteurs impliqués dans l'évasion fiscale et l'optimisation fiscale agressive.

Son rôle est malgré tout utile : elle est chargée de faire la lumière sur les pratiques fiscales contestables de certains États-membres, cabinets de conseil et multinationales. A la rentrée, elle devra proposer une série de recommandations à la Commission européenne et au Conseil.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉVASION FISCALE

1000
milliards d'euros



C'est la perte annuelle que représentent l'évasion fiscale et l'optimisation fiscale agressive pour les finances publiques de l'UE.

8%

C'est le taux effectif d'imposition des sociétés du CAC40 (le taux légal est de 33.33%)

Big 4

Les quatre sociétés de conseil (Ernst & Young, PricewaterhouseCoopers, KPMG, Deloitte) qui organisent l'évasion fiscale des multinationales, tout en faisant du conseil fiscal auprès des États.

GRECE »

Pour une Europe solidaire,
mon soutien à Syriza et au
peuple grec

Dès le début de la campagne électorale en Grèce, j'ai été l'un des premiers eurodéputés à soutenir ouvertement Syriza, face à l'impasse austéritaire dans laquelle était plongé le peuple grec. J'ai accueilli avec grand espoir l'élection d'Alexis Tsipras, conscient qu'il s'agissait d'une opportunité inestimable de bouleverser le rapport de force politique en Europe, et d'engager l'UE sur la voie d'un changement d'orientation économique. C'est pourquoi, en février, en session plénière et en présence du président de la Commission européenne, j'ai réaffirmé «notre devoir d'Européens, c'est d'aider la Grèce». Début juin, au Congrès national du Parti socialiste à Poitiers, j'ai conclu mon intervention en encourageant les congressistes à soutenir le gouvernement Syriza.

Face aux preuves de plus en plus claires de l'échec patent des politiques d'austérité, non seulement sur les plans économiques et démocratiques mais également en matière humanitaire, j'ai demandé

à la Commission, membre à part entière de la Troïka, si elle comptait prendre des dispositions pour éviter que les futurs mémorandums d'accords s'accompagnent de violations de la Charte européenne des droits fondamentaux. Les nouvelles conditions imposées à la Grèce par les créanciers au mois de juillet sont loin de dissiper mes craintes. Elles renforcent même les convictions que j'ai exposées dans ma tribune, publiée dans *Le Monde*: «les créanciers fabriquent la désunion européenne».

L'impact dramatique de l'austérité sur les droits fondamentaux en Grèce et en Europe

En complément de mon action décidée en soutien du peuple grec, j'ai largement relayé les résultats terrifiants d'une étude comparative, menée par les services de recherche parlementaire du Parlement européen, et consacrée à l'impact des politiques d'austérité sur les droits fonda-

mentaux en Europe. Non contentes de constituer un contre-sens économique et démocratique, les politiques dites de «consolidation budgétaire» prescrites depuis le début de la crise des dettes souveraines par la Troïka, sont allées jusqu'à fragiliser les droits humains élémentaires des populations les plus vulnérables (santé, éducation, accès à la justice...). Par exemple, en Grèce, ce sont près de la moitié des hôpitaux publics qui ont été fermés, et la malaria a réapparu après quarante ans d'absence. En Espagne, en 2012, plus de 570 000 personnes étaient dans l'attente d'une opération chirurgicale. À Chypre, le délai d'attente pour obtenir un rendez-vous dans un hôpital public atteignait sept mois. Dans le domaine de l'éducation, les salles de classe grecques ne sont presque plus chauffées. Selon les termes même des auteurs de l'étude (des fonctionnaires européens): «l'aggravation de la crise, accompagnée de mesures d'austérité, peut-être perçue comme une menace portée à six décennies de solidarité sociale, d'intégration économique et de protection des droits de l'homme en Europe». À l'unisson, la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), auteure d'un autre rapport uniquement consacré à la situation grecque, évoque des «droits de l'homme en crise».

Pour une Europe solidaire, s'ouvrir à l'immigration, contribuer au développement

L'Europe et le monde sont confrontés à une crise humanitaire jamais vue depuis la fin de la seconde guerre mondiale : fin 2014, 59.5 millions de personnes - soit 1% de la population mondiale - étaient réfugiées ou déplacées du fait de conflits ou de persécutions subies dans leur pays d'origine. Pourtant, près de 90% des réfugiés se sont réinstallés dans des pays en développement, et aucun pays européen ne figure dans les 10 pays les plus accueillants.



Face à cette situation, je me bats pour que l'Union européenne soit à la hauteur des valeurs d'ouverture et de tolérance qu'elle véhicule dans le monde entier. Elle doit évidemment agir sur le court terme pour faire cesser les drames en Méditerranée, via l'organisation de véritables opérations de sauvetage : j'ai d'ailleurs interpellé le Président du Conseil européen à ce sujet.

Mais l'Union ne peut pas faire l'économie d'une stratégie de plus long terme, c'est pourquoi elle doit à tout prix élargir ses voies d'accès légales et humanitaires. Sur ces deux points, les chefs d'État, réunis plusieurs fois en sommet européen exceptionnel, n'ont pas su apporter de réponse concrète et ont fait preuve d'une hypocrisie insupportable.

L'aide au développement sacrifiée

L'année 2015, année européenne du développement, est aussi celle de la tenue de la grande conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement. Elle est l'occasion d'un rappel cruel : les États de

l'Union européenne sont très loin du compte. Alors qu'ils se sont engagés à consacrer 0.7% de leur PIB à l'aide publique au développement (APD), la moyenne communautaire est à peine supérieure à 0.4%. Je ne cesse de dénoncer le comportement de ceux qui, à chaque drame, pleurent les morts de la Méditerranée mais qui s'opposent à toute disposition servant à renforcer les pays en développement (PED). C'est par exemple le sens de mon engagement en faveur d'une plus grande responsabilisation des entreprises importatrices de minerais issus de zones de conflit.

C'est d'ailleurs sur ce thème que j'avais choisi d'interroger la commissaire au Commerce lors de son audition, préalable à la nomination du collège des commissaires, devant le Parlement européen. J'ai également souhaité alerter, via une question écrite, la Commission européenne sur les menaces que ferait peser la signature d'un accord de partenariat économique (APE) sur les populations de 16 pays d'Afrique de l'Ouest. Plutôt qu'accompagner le développement des pays de la région, cet accord risquerait d'être synonyme, pour les États concernés, d'une déstabilisation des marchés locaux, d'une réduction des revenus issus des droits de douane et, finalement, d'une augmentation des inégalités et de la pauvreté. J'ai enfin soutenu sans réserve le rapport Schlein, voté par le Parlement européen en juillet 2015, qui vise à donner aux pays en développement les moyens de lutter contre l'évasion fiscale, phénomène qui les prive d'une manne financière dont ils ont terriblement besoin.

« ACTU

our world
our dignity
our future



2015
European Year
for Development



ACTU



Mes déplacements en Région



Aux côtés de Jean-François Macaire, président de la Région Poitou-Charentes



Rencontre avec les militants au local PS de Brest



Visite d'une entreprise avec le sénateur Bernard Lalande



Inauguration de l'espace CreaLab d'Angoulême

J'ai répondu à de nombreuses invitations ces derniers mois qui ont été l'occasion de déplacements fructueux dans les trois régions qui composent notre circonscription Ouest. En effet, j'ai souhaité allier lors de mes visites les rencontres de terrain avec les acteurs de la vie des territoires et les comptes-rendus de mandat auprès des adhérents socialistes. Je nourris ainsi mon travail parlementaire au quotidien des problématiques économiques et sociales locales comme des préoccupations des militants qui ont été au cœur de notre campagne en 2014.

Parmi ces déplacements, je me suis rendu en février 2015 à Fontaine-le-Comte dans la Vienne pour rendre compte de mon mandat au Parlement en présence de Jean-François Macaire, président de la Région Poitou-Charentes. Le même mois, j'étais à Brest pour un échange avec des syndicalistes de l'arsenal qui portait notamment sur le sujet des travailleurs détachés, suivi d'une discussion avec les militants du Finistère.

A l'invitation du sénateur Bernard Lalande, j'ai visité en mars plusieurs entreprises du sud de la Charente-Maritime et détaillé les différents financements européens accessibles aux PME avant de rencontrer les élus locaux. J'ai été amené à prononcer des discours lors de certains événements tels que le lancement du Programme régional des fonds européens 2014-2020 en avril dernier à La Rochelle où j'ai salué l'investissement des régions devenues autorités de gestion d'une large part des crédits du FEDER et du FSE.

Plus récemment, j'étais présent en juin à l'inauguration de l'espace CreaLab d'Angoulême en Charente,

financé notamment par l'agglomération et l'UE pour favoriser l'innovation et la création collaborative dans un lieu dédié. Ce moment marquant m'a permis de souligner le rôle de « facilitateurs d'Europe » que doivent jouer les députés européens pour rendre accessibles et intelligibles les nombreux dispositifs proposés par les institutions communautaires qui demeurent parfois mal connus de leurs bénéficiaires potentiels.



Lancement du Programme régional des fonds européens 2014-2020 à la Rochelle

Complémentaires avec les visites qu'effectue Isabelle Thomas, mes journées passées en circonscription constituent des moments particulièrement riches. Je suis également intervenu à plusieurs reprises dans d'autres fédérations socialistes pour participer à des débats sur le projet de traité transatlantique en ma qualité de membre de la commission commerce international du Parlement. Je demeure naturellement disponible pour les militants et les fédérations qui me sollicitent afin de poursuivre ces échanges.